

Parc naturel régional du Vercors

SYLVOTROPHÉE

DOSSIER DE CANDIDATURE

À retourner complété avant le 15 mai 2023 à Constance Proutière

Par mail : constance.proutiere@pnr-vercors.fr

Par courrier : Parc naturel régional du Vercors - 255 chemin des Fusillés – 38250 Lans-en-Vercors

CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être propriétaire (public ou privé) de forêts inscrites dans le périmètre géographique du concours (voir plaquette de présentation)
- Présenter une seule parcelle gérée en futaie irrégulière (ou un groupe de parcelles contiguës)
- Surface minimale : 4 hectares
- Dernier passage en coupe : moins de 10 ans
- S'engager à être présent à l'occasion de la visite du jury, en compagnie de son gestionnaire (si concerné)

Nota : en fonction du nombre de candidatures, une pré-sélection pourra être organisée.

NOM ET PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE :

NOM ET PRÉNOM DU GESTIONNAIRE (éventuellement) :

QUALITÉ DU GESTIONNAIRE (ONF, Expert, GFP, etc.) :

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

COURRIEL :

LA PARCELLE PRÉSENTÉE AU CONCOURS :

COMMUNE :

SECTION CADASTRALE :

NUMÉRO DE PARCELLE :

SURFACE CADASTRALE :

LIEU-DIT, ACCÈS À LA PARCELLE :

COMPOSITION EN ESSENCES :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (si besoin) :

- Éventuellement :

Présence d'un document de gestion durable (rayer les mentions inutiles) : Aménagement forestier
- RTG - CBPS - PSG

Présence d'une certification forestière (cocher la mention utile) : OUI NON

- Pièce à joindre : plan de localisation de la parcelle

Engagements (cases à cocher) :

je me porte candidat au concours Sylvotrophée 2023

je m'engage à être présent avec mon gestionnaire (si concerné) lors de la visite de ma parcelle par le jury
(date à fixer)

dans le cas où ma parcelle est désignée comme lauréate, je m'engage à être présent à la remise du prix
qui aura lieu à l'occasion de la Fête du Bleu (Villard-de-Lans, 29 et 30 juillet 2023)

j'accepte le règlement du concours (voir ci-dessous)

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Je m'engage à être présent avec mon gestionnaire (si concerné) lors de la visite de ma parcelle par le jury (une prise de parole de dix minutes visant à présenter ma parcelle et ma vision de la gestion forestière est prévue au début de la visite)
- Je m'engage à être présent à la remise du prix, dans le cas où ma parcelle est désignée lauréate
- J'autorise l'organisateur du concours à effectuer des photographies de ma parcelle et à les diffuser (dans le respect du droit à l'image)
- J'autorise les membres du jury à pénétrer dans ma parcelle, ainsi que toute personne habilitée par l'organisateur pour les besoins du concours
- J'accepte que mon nom ainsi que la commune de situation de ma parcelle fassent l'objet d'une communication, en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours
- J'accepte d'être interviewé au sujet du Sylvotrophée (éventuellement)
- Je m'engage à respecter la délibération du jury et je renonce à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites et, plus largement, du concours Sylvotrophée

Fait à , le

Signature